



Le 22 septembre 2022, le Conseil municipal de Saint Jean de Moirans a convié les habitants et usagers de la commune à échanger au sujet du centre-bourg de la commune. 45 personnes environ étaient présentes. Suite à un travail d'esquisses visant à réaménager des espaces de la commune, les personnes présentes devaient donner leurs avis sur 4 lieux :

- ..A. Zone de rencontre urbaine : place du Champ-de-Mars
- ..B. Chemin de Morel et parvis du collège
- ..C. Centre-bourg ancien : rue du 8 mai 1945
- ..D. Entrée en cœur de bourg



Munis d'un carnet du participant et accompagnés d'une paysagiste ou d'un géographe, avec des élus du conseil municipal, les participants pouvaient échanger à l'oral ou donner leurs avis à l'écrit. Ce compte rendu présente l'ensemble des éléments partagés lors de cette balade. Les esquisses présentées dans ce CR sont les propositions présentées aux personnes lors de la balade.

Introduction par Mme le Maire

- Présentation des problématiques actuelles définissant le besoin d'une étude
- Définition des enjeux de sécurité, piétonnisation, réduction des vitesses, végétalisation

Présentation de l'étude menée et du projet

Comment répondre à ces enjeux ?

- ✓ *Un diagnostic précis en matière de mobilité et paysage*
 - ↘ *Le bourg est traversé par des axes non essentiels au transit. Trafic moyen (1000 à 2000 veh/jour/sens)*
 - ↘ *Structure en étoile convergeant les flux, mais urbanisation concentrique très lisible*
 - ↘ *Zone de rencontre très grande et non respectée*
 - ↘ *Nombreux usages piétons (école, commerces), mais manque d'aménagements pour ces usagers (discontinuité, insécurité)*
 - ↘ *Des éléments à mettre en valeur : lavoir, fontaine, église, murs en pierre, square, etc.*

✓ **Un schéma directeur permettant une organisation claire du bourg et favorisant un cœur de bourg apaisé**

↳ Zones 30

Mise en place de portes d'entrée de zone 30 marquées avec plateau et alternat, mise en place de trottoirs continus

↳ Zones 20

Portes d'entrée de zone 20, les trottoirs sont supprimés pour permettre une mixité de l'espace public pour un espace apaisé où le piéton retrouve sa priorité

Continuité de la place sur la RD

Mise en valeur du caractère patrimonial du centre-bourg ancien

↳ Chemin de Morel & parvis du collège du Sacré-Cœur

Créer un véritable parvis aux abords du collège

Fluidifier les circulations aux heures de pointe

Passer en stationnement de courte durée, sans réduire l'offre

↳ Optimisation des parkings d'entrée de bourg

Encourager les modes actifs dans le centre-bourg par une offre de stationnement en entrée de bourg

Optimiser et végétaliser les parkings, notamment celui du marché aux cerises à fort potentiel, car grand et proche de tout.

- Réorganisation en bouclage à sens unique
- Mise en place de dalles drainantes et de noues permettant de collecter les eaux pluviales
- Mise en valeur de cheminements piétons dans le parking et vers l'extérieur
- Zone tampon entre le terrain de boule et le parking circulé, encourageant les usages locaux

✓ **Le besoin de l'expertise d'usage des habitants**

↳ Besoin de recueillir l'avis des usagers sur la mise en œuvre du schéma directeur

↳ Via une balade, nous ne pouvons pas étudier tous les points, mais nous allons nous concentrer sur 4 espaces clés

..A. Zone de rencontre urbaine : place du Champ-de-Mars

..B. Chemin de Morel et parvis du collège

..C. Centre-bourg ancien : rue du 8 mai 1945

..D. Entrée en cœur de bourg

A – Zone de rencontre urbaine : place du Champ-de-Mars

Le contexte et les propositions

Le constat

Les automobilistes ne respectent pas la réglementation en zone de rencontre = 20km/h. La couleur différente de la chaussée induit une fracture de l'espace public, et les usages piétons et voitures se séparent naturellement >> **La place est contournée par une route**, bien délimitée par du mobilier (potelet, barrière)



Les solutions proposées

Mettre en œuvre une vraie zone de rencontre = zone 20, où le piéton est prioritaire sur les automobilistes.

Le but est de supprimer la différence physique qui existe entre l'espace piéton et l'espace circulé :

- Suppression du mobilier routier qui délimite la route au profit de mobilier urbain si nécessaire (banquette, arceaux vélos, terrasse, espace planté, etc.)
- Suppression des passages piétons
- Continuité du jeu de bandes de différentes couleurs sur la chaussée

>> la place est agrandie et englobe la chaussée, **la route traverse la place**

Les retours des habitants

Les avis positifs

- D'accord avec l'idée de la suppression des potelets, mais faire attention aux éventuels stationnements sauvages. X2¹
- L'idée des bandes prolongées est à mon avis très bien.
- Très bonne idée.
- Limiter et décourager le stationnement sauvage.

¹ Lorsqu'au sein du compte rendu, vous retrouvez X2, ou x3, cela signifie que cet avis a été dit deux fois ou trois fois.
[Les commentaires en bleu ont été émis après la réunion, par des élus de Saint-Jean-de-Moirans](#)

- Améliorer en replantant des végétaux tels que des cerisiers, noyers ;
- Retrouver du sens et de la sécurité place du village repensée avec un visuel unique : satisfaisant.
- Garder la partie parking et chemin côté école : parfait.

Les avis négatifs

- Crainte pour la sécurité des piétons pour la « route » principale. X3
- Danger pour les piétons qui ne voient pas la marche le long du parking en contrebas des marches face au petit café, en particulier le soir.
- Problème d'accès livraison, bus et accès trop direct au parking.

Les propositions émises par les participants

- Traiter les entrées de rues et village pour faire comprendre aux automobilistes qu'il est impératif de ralentir, mettre un radar. X2
- Mettre en place des bandes rugueuses ou des pavés afin que les automobilistes « sentent » la différenciation de zones .X2
(inconvenient : c'est très bruyant, c'est une nuisance pour les riverains)
- Ralentir dès l'entrée dans le village en arrivant de l'Archat.
- Possibilité de changer le sens de circulation et priorités à droite.
(Un essai va être organisé, en particulier pour vérifier que les bus puissent tourner)
- Interdiction accès camions et gros bus : parkings gymnase ou parkings du marché aux cerises. *(Mais certains sont nécessaires...dans le village !)*
- Possibilité d'amélioration en mettant un radar.
- Possibilité de rajouter des lumières au sol et du végétal.
- Attention aux vélos en contresens : *il faut s'arrêter pour laisser passer un groupe*
- Il faut un passage piéton, car on apprend aux enfants la sécurité routière et là ils traversent n'importe où, cela crée des confusions.
(ne faudrait-il pas plutôt apprendre aux enfants – et aux adultes— que la zone de rencontre, c'est un grand passage piétons de plusieurs dizaines de mètres de longueur...)

Le contexte et les propositions

Le constat

Les circulations aux heures de pointe sont très complexes, le stationnement est compliqué aussi, et la dépose des enfants se fait parfois très rapidement et de manière peu sécurisée.

Il n'existe pas de parvis comme on pourrait l'attendre devant un établissement scolaire : endroit pour discuter, attendre, etc.



Les solutions proposées

Réglementer le chemin de Morel en **zone 20**. Appuyer ce caractère de zone de rencontre par l'uniformité des revêtements, et leur qualité (pierres, pavés, béton désactivé, etc.)

Délimitation de la zone circulée / zone piétonne par du mobilier urbain : bancs, appui vélo, potelets, etc.

Supprimer la contre-allée existante sans supprimer de places de stationnement (il est même possible de gagner 2-3 places...). L'organisation du stationnement depuis la rue permet également de réduire les vitesses, et d'apporter une ambiance plus urbaine que routière.

Cette réorganisation permet de gagner de l'espace au service des piétons (trottoirs généreux, parvis d'attente) et de végétaliser la rue.

Les retours des habitants

Les avis positifs

- D'accord avec le sens de circulation du parking dépose-minute. X5
- Ne pas supprimer les places de parking en zone blanche, elles sont indispensables pour les riverains sans parking. X3
- Le parvis est une très bonne idée, en revanche il faut vraiment créer du parking. X3
- Faire un parvis joli / chicane marron : Améliorer le visuel / La circulation en double sens risque de créer des bouchons, un rétrécissement serait suffisant.
- Encourager l'utilisation du parking du gymnase et sécuriser la route entre le gymnase et le centre.
- D'accord avec les enjeux du projet.

- Garder une contre-allée et inverser le sens de cette dernière, car le parking sur la rue ne peut pas fonctionner.

Les avis négatifs

- L'Inconvénient est que les personnes qui ne font que passer sur cette route vont se retrouver coincées dans la file au même titre que les parents qui attendent une place pour se garer.X2
- La zone piétonne va inévitablement être forcée par les voitures qui n'auront pas d'autre choix que de forcer le passage devant le flot de piétons aux heures de pointe.
- Eviter d'éliminer des arbres pour conserver plus de fraîcheur durant les périodes de canicules dans cette zone qui est très chaude l'été, car les arbres replantés sont longs à repousser.
- Les parents d'élèves ne souhaitent pas de changement sur le chemin du Morel, à partir du moment où la capacité de stationnement ne baisse pas et que la circulation reste dans les deux sens. Crainte pour la sécurité des enfants qui auront tendance à marcher au milieu.

Les propositions émises par les participants

- Garder le parking tel quel surtout séparé de la circulation de la rue Morel, plus sécurisant. X3
- Une idée afin de réduire la vitesse serait de réduire la largeur des voiries afin que les conducteurs craignent d'abîmer leurs voitures.
(Mais il faut que les engins agricoles puissent passer...)
- Si les places où l'on se gare actuellement en créneau sont déplacées devant les maisons il y en aura sûrement moins, car il y a un certain nombre de portails devant lesquelles il ne peut pas y avoir de voitures garées.
- Réserver cette section aux riverains ainsi aux piétons.
- Accès par une nouvelle voirie au sud.
(ces deux actions sont nécessairement liées, mais le coût financier et écologique -- artificialisation d'une grande longueur pour la nouvelle voie— sont difficiles à surmonter)
- Aménager la place Charles de Gaulle en y installant l'aire de retournement.
- Développer la signalétique (panneaux.)
(Les experts consultés pensent qu'il y a déjà trop de panneaux, un automobiliste ne peut pas tous les prendre en compte)

Le contexte et les propositions

Le constat

Des vitesses trop importantes des automobilistes, peu de sécurité pour les piétons, peu d'espace de pause et de contemplation du patrimoine pourtant bien présent.

Les solutions proposées

Le traitement apporté à la rue du 8 mai 1945 vaut pour toutes les rues du centre ancien (chemin de l'église, chemin du Monnet, rue veuve Émile Murge).



L'idée est d'apporter une cohérence dans le traitement de tout le centre ancien réglementé en zone de rencontre, pour l'apaiser, le valoriser et pour faciliter la lecture du village par les usagers.

Supprimer tous les éléments pouvant guider l'automobiliste, afin de l'obliger à ralentir et prendre conscience qu'il traverse un centre-bourg :

- Supprimer le caniveau central droit au profit d'un caniveau irrégulier passant tantôt à gauche, tantôt à droite de la chaussée
- Supprimer le mobilier routier (barrières) au profit d'espaces plantés bordurés permettant de sécuriser les accès (portes, portails, garages) et de végétaliser le cœur de bourg >> cela pourrait être fait avec vous (les habitants) ?
- Marquer les seuils avec un revêtement qualitatif mettant en valeur le caractère historique du centre (pavés, dallages...). Cela permet aussi de casser la linéarité de la rue pour déstabiliser l'automobiliste.

Les retours des habitants

Les avis positifs

- Aménagement à la sortie des maisons.
- Il faut ralentir au maximum les voitures en transit.
- Le trafic sera déjà partiellement réduit si ça devient plus long de passer par Saint-Jean plutôt que de rester sur la nationale.

- Beau visuel : super les végétaux.

-Partie végétale intéressante (si ces dernières ne masquent pas la visibilité des habitants qui sortent de leurs garages



Les avis négatifs

- Les trottoirs sont inutiles, il manque de stationnements.
- Rendre cette rue entièrement piétonne.

Les propositions émises par les participants

- Penser à tester une inversion du sens de circulation (et changer de sens). X7
(Un essai va être organisé, en particulier pour vérifier que les bus puissent tourner)
- Attention à la sécurité des piétons et enfants ainsi qu'à la circulation. X3
- Garder une délimitation physique telle que les bandes aux sols. X2
- Possibilité d'amélioration avec des chicane gabions. X2 *(mais attention aux bus...)*
- Matérialiser un chemin à part entière pour piéton de manière très claire, car cette rue partagée semble difficile. X2
- Des aménagements urbains peuvent sans doute répondre en partie, cependant l'autre partie de la solution reste de décourager le transit.
- Voir avec le pays Voironnais pour laisser les communes réintégrer les chevaux.
- Nécessité de garder les poteaux, car visuellement un automobiliste aura une attention particulière à sa vitesse. Les espaces verts ne feront pas baisser la vitesse.

Le contexte et les propositions

Le constat

Le changement de réglementation n'est pas marqué par un changement dans les aménagements, et est donc peu perçu et peu appliqué par les usagers.

Les piétons et cyclistes n'ont pas conscience qu'ils entrent dans un espace sur lequel ils sont à leur place en tous points, et restent cantonnés aux bords de la route.



Les solutions proposées

En plus du panneau, **l'automobiliste doit percevoir une différence frappante au moment de l'entrée en zone de rencontre. Le traitement proposé vaut pour toutes les portes d'entrées en zone de rencontre** (Carrefour du centre socio-culturel, carrefour côte du marché aux cerises/chemin du Janin).

Ces « portes » sont toujours placées sur un carrefour, et ont comme aménagement commun :

- La mise à niveau de l'entièreté de la voirie : les trottoirs de la zone 30 s'arrêtent au profit d'un espace uniforme et tout à niveau
- Un revêtement contrasté différent de l'enrobé (béton par exemple)
- L'idée d'étirer les espaces publics (parvis des équipements, terrasses, etc.) sur la voirie
-

Les retours des habitants

Les avis positifs

- Oui, mettre un panneau d'indication pour marquer d'entrée du village / matérialiser une entrée de village, ajouter des arcades sous lesquelles on passe pour entrer / marquage au sol. X2
- Oui avec condition



qu'il y ait suffisamment d'aménagements à l'entrée ouest pour empêcher aux voitures de reprendre de la vitesse.

- Zone OK pas de problèmes.

Les avis négatifs

- Manque de stationnement et de dépose-minute pour les saint-jeannais qui déposent en partant travailler en dehors de Saint-Jean. X2

Les propositions émises par les participants

- Prévoir un carrefour type rond-point ou stop pour stopper les voitures. X3
- Ajouter des trottoirs en amont de l'arrivée au centre.X2
- Ajouter une chicane pour passage à un véhicule et combiner avec un changement de sens de circulation.X2
- Rendre la rue en sens unique et changer le sens de circulation tous les mois.
- Les priorités à droite sont plus pertinentes que les feux tricolores.
- Remettre en place la croix direction indiquant le Nord et le Sud. *(Hors-sujet !)*
- Ajouter du végétal ainsi qu'une trame de lumière au sol sur chaque entrée au village.
- Idée d'une fresque murale sur MPT à gauche. *(Hors-sujet... mais cela va se faire !)*
- Étendre le trajet du Bus numéro 4 jusqu'à la gare *(Hors-sujet : compétence Pays Voironnais)*
- Faire ralentir les voitures en ajoutant un radar éducatif afin de les sensibiliser, car peur pour la sécurité des enfants.

Idées supplémentaires

- Les petits trottoirs ne se démarquent pas assez de la chaussée, ainsi il est difficile d'apprendre aux enfants cette différence, car avant 8 ans ils ne font pas de distinctions.
- Créer un chemin parallèle au chemin du Morel à partir du gymnase vers le pré Novel comprenant un parking au milieu ainsi qu'un chemin piétonnier qui remonte au Sacré-cœur entre les maisons.
- Réduire la largeur de la route ainsi que les protections latérales du trottoir entre la mairie et le gymnase.

D'autres commentaires ne sont pas repris ici, car ils demandaient une réponse plus complète (qu'ARTER leur a faite directement) mais ne concernaient pas ces aménagements.

ARTER a tenu à préciser ces points :

A propos de l'étude des circulations et des enjeux de sécurité

A plusieurs reprises, et tout au long de l'atelier, les participants ont demandé pourquoi des propositions de plans de circulations différents n'avaient pas été émises. Vous trouverez ci-dessous une réponse d'un spécialiste des mobilités ayant travaillé sur l'étude, mais n'ayant pas été présent lors des balades urbaines.

L'organisation du réseau routier "en étoile" rend incontournable les rues du 8 mai et de l'église. Leur organisation à sens unique anti-horaire est idéale pour la gestion des conflits dans les carrefours, car elle amoindrit le nombre de croisements. De plus, l'inversion du sens de circulation de ces rues pourrait conduire à des difficultés de giration pour les bus qui empruntent ces rues, il faudrait alors réfléchir à un nouveau plan de circulation des bus, qui devrait se faire en accord avec les exploitants.

La réglementation de ces rues en zone de rencontre (zone 20) est adaptée au contexte urbain et au volume du trafic, qui est relativement faible. En revanche, il a été constaté durant notre diagnostic que cette réglementation était loin d'être respectée. L'enjeu est donc bien de faire ralentir les automobilistes par un aménagement très urbain de "village", moins que de faire baisser le trafic. Une fois les nouveaux aménagements réalisés, les nouvelles contraintes engendreront peut-être une modeste baisse de trafic mais elle n'est pas indispensable vu des volumes actuels.

En somme, c'est l'aménagement qui est défaillant, et non le plan de circulation. La linéarité de la rue crée un tuyau pour les automobilistes ; les piétons et cyclistes sont peu pris en compte... C'est donc bien pour cette raison que nos recommandations tendent vers la mise en œuvre d'un nouveau plan d'aménagement : la sécurité des piétons et cyclistes sera finalement assurée par un respect de la zone 20.

Retour en salle : Priorisation des secteurs



Lors du retour en salle, les participants devaient classer les différents secteurs d'aménagement du plus important à aménager en premier (selon vos besoins et les besoins que vous avez entendus lors des balades) au moins important.

Ainsi, selon les citoyens qui se sont exprimés sur ce point, le classement par priorité est :

1. Entrée en cœur de bourg
2. Chemin de Morel et parvis du collège
3. Centre-bourg ancien : rue du 8 mai 1945
4. Zone de rencontre urbaine : place du Champ-de-Mars

A noter : seulement 11 personnes ont réalisé ce dernier exercice. Les résultats ne sont donc pas représentatifs de la balade.